



HEBDO FOOT ARTOIS



Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN

Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr



Assemblée générale

A VOS AGENDAS !

L'Assemblée Générale du District Artois se tiendra le **SAMEDI 12 OCTOBRE 2019 au matin à SAINT POL SUR TERNOISE.**

Dès maintenant, réservez cette date !

La convocation et l'ordre du jour de notre Assemblée seront portés à votre connaissance sur le site du District dans la deuxième quinzaine de septembre 2019.

Cordialement à tous.

Jean-Louis GAMELIN
Président du District Artois

HORAIRES D'ETE

Du lundi 24 juin au samedi 13 juillet 2019 :

De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures

(Fermeture des bureaux le jeudi après-midi, le vendredi et le samedi)

Du lundi 15 juillet au samedi 31 août 2019 :

De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures

(Fermeture des bureaux le samedi)





COUPE GAMBARDELLA

Lors de la dernière assemblée fédérale la modification suivante a été adoptée concernant les équipes participantes, peuvent s'engager :

- les équipes participant à un championnat U19, en sachant que les joueurs U19 ne peuvent pas participer
- les équipes participant à un championnat U18 ou U17.

Pour les clubs ayant des équipes dans plusieurs catégories, seule l'équipe opérant au plus haut niveau pourra être engagée.

Richard RATAJCZAK
Secrétaire Général



MEDAILLE ou PLAQUETTE du DISTRICT ARTOIS

Le District Artois serait heureux d'honorer 1 ou 2 membres bénévoles de votre club lors de l'Assemblée Générale d'OCTOBRE 2019 ou lors de la Soirée des Récompenses (médaille ou plaquette du District).

Critères pour l'obtention :

Médaille du District : âgé – 50 ans et plus de 10 ans de bénévolat
Plaquette du District : âgé + 50 ans et plus de 10 ans de bénévolat.

Votre proposition sera examinée par la Commission des Récompenses qui vous informera de sa décision.

Nous retourner la fiche de renseignements (ci-dessous) et un CV détaillé (sur feuille annexe) pour le 2 septembre 2019.

Jean-Louis GAMELIN
Président du District



PROPOSITION DE RECOMPENSE

RENSEIGNEMENTS SUR LE CANDIDAT PROPOSE

NOM et PRENOM : (en lettres capitales) _____

DATE et LIEU de NAISSANCE : _____ à _____

PROFESSION : _____

ADRESSE : _____

CLUB ACTUEL : (Nom du Club) : _____

Comme joueur : de _____ à _____

Comme dirigeant : de _____ à _____ Fonction : _____

de _____ à _____ Fonction : _____

de _____ à _____ Fonction : _____

AUTRES RENSEIGNEMENTS pouvant être utilisés pour une intervention lors de la remise des récompenses : anecdotes, faits importants, autres fonctions..... :

Utiliser à cet effet une feuille annexe SVP

NOM et coordonnées téléphoniques de la personne susceptible d'être contactée pour de plus amples renseignements : _____

RECOMPENSES, DECORATIONS déjà OBTENUES à TITRE SPORTIF : _____

Je soussigné, certifie exacts les renseignements fournis ci-dessus

Cachet du Club :

Nom et Signature du proposant :



COMMISSION DES JEUNES

Présents : MM. J. DENEUVILLE, M. TINCHON, D. LAMORILLE, D. CLAY, A. DELHAYE, C. BELLA, P. WATEL, F. GONCALVES

Les décisions reprises ci-après sont publiées compte tenu des résultats connus de la saison 2018-2019, sous réserve des procédures en cours. Elles ne seront officielles qu'après extinction des délais d'appel propres à ces procédures. Les clubs doivent par ailleurs être en règle concernant le règlement financier.

→ Accessions et descentes de LIGUE à l'issue de la saison 2018/2019

Accessions LIGUE

Accède en U15 R2 : BRUAY U.S.O. (*LENS R.C. 2 ne pouvant y accéder, possédant déjà une équipe en ligue*)

Accède en U16 R2 : MARLES C.O.S.

Accède en U17 R2 : BIACHE U.S. (*ANZIN/MAROEUIL ne pouvant y accéder suite à dissolution de l'entente*)

Accède en U18 R2 : SAINT NICOLAS S.C. (*GONNEHEM U.S. abandonnant ses droits à l'accession*)

Descentes LIGUE

Descendent de U14 LIGUE en U15 D1 : BILLY MONTIGNY C. – BULLY E.S. – COURRIERES A.S. – VERMELLES U.S.

Descend de U15 LIGUE en U16 D1 : Aucune descente

Descend de U16 LIGUE en U17 D1 : Aucune descente

Descend de U17 LIGUE en U18 D1 : ROUVROY U.S.

U18 LIGUE (*Remis à la disposition du DISTRICT*) : BILLY MONTIGNY C. – BULLY E.S. – SAINT POL U.S.

→ Accessions et descentes au sein du District à l'issue de la saison 2018/2019

Accessions DISTRICT U18

Accèdent de U18 D2 en U18 D1 : HAINES E.S. – HENIN O.

Accèdent de U18 D3 en U18 D2 : LIEVIN U.S.A. – NOEUX U.S. – NOYELLES les VERMELLES A.S.

Descentes DISTRICT U18

Descend de U18 D1 en U18 D2 : VERMELLES U.S. 2

Descend de U18 D1 en U18 D3/D4 : NOYELLES GODAULT A.C. (*Forfait général lors des matchs ALLER*)

Descendent de U18 D2 en U18 D3/D4 : LILLERS F.C. – PAS U.S. – BEUVRY U.S. – SALLAUMINES A.O.S.C.

Accessions DISTRICT U15

Accédent de U15 D2 en U15 D1 ou U16 D1: OIGNIES A.S.S.B. – VERMELLES U.S. 2

Accédent de U15 D3 en U15 D2 : BEAUMETZ SUD ARTOIS – BILLY MONTIGNY C. – LA COUTURE F.C. – MAZINGARBE E.C.

Descentes DISTRICT U15

Descendent de U15 D1 en U15 D2 : BETHUNE S. 2 – ECOURT J.S.

Descendent de U15 D2 en U15 D3/D4 : LOOS U.S.S.M. – NOYELLES GODAULT A.C. – HENIN S. – HAINES E.S.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel des litiges sportifs et administratifs du district Artois dans un délai de 7 jours à compter de la publication de la décision contestée.

→ Constitution des niveaux D1 et D2

Les équipes constituant les groupes D1 et D2 seront retenues par le Commission Jeunes selon des règles définies ci-dessous.

U14 D1 - 10 équipes

- Liste des équipes fournies par la Commission Foot Animation selon les résultats de la saison N-1 (D1 et Niveau 1).

U15 D1 - 10 équipes

– Liste des équipes retenues dans cet ordre :

- Equipes descendant de LIGUE U14
- Equipes maintenues en D1
- Equipes accédant de D2
- Montées supplémentaires de D2 jusqu'aux 4ème
- Repêchage des équipes descendant en D2
- Meilleures équipes U14
- Meilleures équipes U15 départagées par leur niveau et leur classement

U15 D2 - 20 équipes

– Liste des équipes retenues dans cet ordre :

- Equipes descendant de D1 U15
- Equipes maintenues en D2
- Equipes accédant de D3
- Montées supplémentaires de D3 jusqu'aux 4^{èmes}
- Repêchage des équipes descendant en D3
- Meilleures équipes U14 non retenues en D1
- Meilleures équipes U15 départagées par leur niveau et leur classement

U16 D1 - 10 équipes

– Liste des équipes retenues dans cet ordre :

- Equipes descendant de LIGUE U15
- Equipes maintenues en D1 U15
- Equipes accédant de D2 U15

- Montées supplémentaires de D2 U15 jusqu'aux 4^{èmes}
- Repêchage des équipes descendant en D2 U15
- Meilleures équipes U15 départagées par leur niveau et leur classement

U16 D2 - 20 équipes

- Liste des équipes retenues dans cet ordre :
 - Equipes descendant de D1 U15
 - Equipes maintenues en D2 U15
 - Equipes accédant de D3 U15
 - Montées supplémentaires de D3 jusqu'aux 4^{èmes}
 - Repêchage des équipes descendant en D3
 - Meilleures équipes U14 non retenues en D1
 - Meilleures équipes U15 départagées par leur niveau et leur classement

U17 D1 (sous réserve de création, sinon ces clubs seront reversés en U18 D3) - 10 équipes

- Liste des équipes retenues dans cet ordre :
 - Equipes descendant de LIGUE U16
 - Equipes maintenues en D1 U16
 - Equipes accédant de D2 U16 D2
 - Montées supplémentaires de D2 U16 jusqu'aux 4^{èmes}
 - Repêchage des équipes descendant en D1 U16
 - Meilleures équipes U16 départagées par leur niveau et leur classement

U18 D1 - 10 équipes

- Liste des équipes retenues dans cet ordre :
 - Equipes descendant de LIGUE U17
 - Equipes maintenues en D1 U18
 - Equipes accédant de D2 U18
 - Montées supplémentaires de D2 U18 jusqu'aux 4^{èmes}
 - Repêchage des équipes descendant de LIGUE
 - Repêchage des équipes descendant en U18 D2
 - Meilleures équipes U16
 - Meilleures équipes U15 départagées par leur niveau et leur classement

U18 D2 - 20 équipes

- Liste des équipes retenues dans cet ordre :
 - Equipes descendant de D1 U18
 - Equipes maintenues en D2 U18
 - Equipes accédant de D3 U18
 - Montées supplémentaires de D3 U18 jusqu'aux 4^{èmes}
 - Repêchage des équipes descendant de LIGUE
 - Repêchage des équipes descendant en D3 U18
 - Meilleures équipes U16 D1 non retenues en D1 U18
 - Meilleures équipes U16 départagées par leur niveau et leur classement

U15 et U18 D3, D4 et U15 à 8

Selon engagements aux souhaits des clubs, **et, places disponibles d'après les résultats des rencontres du 1^{er} tour de coupe jouées en septembre.**

NOTA : Une équipe existante en 2018-2019 ne peut être orientée que vers une seule destination si plusieurs sont possibles.

Exemple : Mon équipe termine 5ème de D1 U15, je peux inscrire mon équipe en U15 D1 OU accéder en U16 D1, mais pas les deux.

→ Engagement 2019/2020

Engagements via foot-clubs.

Cette procédure de pré-engagement ne dispense pas de remplir intégralement le **bordereau comptable** en y intégrant toutes vos équipes jeunes.

Date limite : Ces pré-engagements doivent être établis pour le **15/07/2019** au plus tard. Les engagements faits après cette date seront considérés comme tardifs.

Jean DENEUVILLE, Président du Département Jeunes

Pascal WATEL, Président de la Commission Jeunes.



FEMININES SAISON 2019/2020

Catégories, pratiques et joueuses autorisées

CATEGORIES	PRATIQUES	AUTORISEES
U7F	Foot à 3 ou 4	U6F, U7F (nées en 2013 et 2014)
U9F	Foot à 4 ou 5	U8F, U9F (nées en 2011 et 2012)
U11F	Foot à 5 ou à 8	U10F, U11F et 3 U9F (nées en 2009, 2010 et 2011)
U13F	Foot à 5 ou à 8	U12F, U13F et 3 U11F (nées en 2007, 2008 et 2009)
U16F	Foot à 8 ou à 11	U14F, U15F et U16F (nées en 2004, 2005 et 2006)
U18F	Foot à 7 ou à 11	U16F, U17F et U18F (nées en 2002, 2003, 2004)
SENIORS	Foot à 7 ou à 11	U18F (née en 2002), U19F (née en 2001), U20F (née en 2000) et séniors en nombre illimité possibilité de 3 U17F surclassées (nées en 2003)

Evelyne BAUDUIN

Présidente de la commission



COMMISSION FUTSAL

Réunion du 27 juin 2019

Membre présents : MM. Gérard DEBONNE Président, Eric GOOSSENS Secrétaire,
Mme Micheline GOLAWSKI, MM. Gilbert COPPIN, Mustapha NAGI, Guillaume MAQUET
Membres excusés : MM. Cédric HOYEZ, Laurent VISCAR

Objectifs de cette réunion : Bilan de la saison 2018-2019 (point positifs et négatifs) et perspectives d'amélioration pour la future saison.

✓ Ordre du jour :

Accueil des Clubs :

- 1) Bilan de cette saison pour toutes les catégories.
- 2) Retour sur arbitrage D1 – D2 et D3.
- 3) Discussion sur vos propositions et celles proposées par la commission.
- 4) Décisions à présenter au Comité Directeur pour la saison 2019 – 2020.
- 5) Questions diverses

La réunion débute à 18 heures 45.

Accueil :

La commission souhaite la bienvenue à tous les représentants de clubs présents et les remercie vivement d'être aussi nombreux ce soir (13 clubs représentés à cette réunion = Béthune EFC, Lens United, Futsal Mazingarbe, Festubert Futsal, Vimy Futsal, Givenchy Futsal, Béthune Futsal, PAV Futsal, AG Grenay Futsal, Méricourt Futsal, Servins Futsal, Essars Futsal et Libercourt Futsal)

Clubs excusés : Barlin Futsal, La Bassée Futsal, Avion Futsal, Avion les sourds, Dourges, Bruay Féminins, Neuville Féminins.

L'ordre du jour est présenté et les points seront vus en 2 étapes :

- Tout d'abord la commission
- Puis écoute des clubs

En préambule nous demandons aux clubs de régulariser leur situation financière avant le 30 juin 2019 et d'inscrire leurs équipes avant le 15 juillet.

Point N°1 : Bilan de cette saison pour toutes les catégories

Seniors masculins :

Pour éviter la « rumeur » 2 annonces sont faites :

- Avion Futsal continue
- Arrêt des équipes seniors de Servins Futsal

Possibilité de 3 descentes de R2 donc rien n'est encore figé dans les montées et descentes.

Annonces officielles :

- En D1 : Mazingarbe Futsal monte en R2
- En D2 : Courcelles Académie monte en D1
- En D3 : Givenchy Futsal et Béthune EFC montent en D2

Création éventuelle de nouvelles équipes en Futsal, en attente de confirmation officielle.

La commission reproche à ses clubs Futsal leur faible participation aux différentes instances du District Artois (peu de monde à l'AG d'Harnes, 3 clubs présents sur 16 aux tirages au sort des coupes à Billy Montigny) et leur demande d'être très nombreux à l'AG d'octobre du District.

Nous rappelons l'importance à nos clubs de lire l'Hebdo foot qui paraît tous les mardis, que la saison prochaine toute demande devra passer par Footclubs comme cela est prévu dans les règlements.

Explications données au sujet de la finale de la coupe Verdure qui n'a pu se dérouler et annonce que l'équipe PAV Futsal finaliste de cette finale sera mis à l'honneur et recevra sa coupe et son équipement complet lors de l'AG d'octobre.

Clubs : Problème avec les remises de matchs trop nombreuses et des reports trop tardifs

Réponse de la commission : La commission a fait le même constat et a déjà mis en place pour la future saison un mode de gestion plus efficace qui devrait régler ce souci.

Futsal Féminin :

Championnat à 4 équipes qui a été à son terme suivi d'un Play Off à 3 équipes et 2 matchs lors des finales Futsal à Méricourt. Merci au club de Béthune Futsal d'avoir participé aux rencontres féminines le jour des finales Futsal.

U15:

Championnat à 6 équipes qui s'est correctement déroulé. Forfait en fin de championnat de l'équipe U15 de Mazingarbe dû à l'incendie de leur salle, chose que nous comprenons aisément.

Clubs : Pourquoi avons-nous eu des arbitres alors que cela n'était pas prévu dans le règlement ?

Réponse de la commission : La commission prend en compte ce problème signalé par les clubs et rappelle que l'arbitre de Béthune Futsal a été désigné afin de réaliser ses matchs officiels pour son club.

Plateaux et rassemblements (U7, U9, U11 et U13) :

De nombreux rassemblements et plateaux ont été réalisés cette saison aux dates choisies par nos clubs avec une participation active de ceux-ci, la commission tient à les en remercier.

Point N°2 : Retour sur arbitrage D1 – D2 et D3

Cette saison nous avons testé 2 arbitres avec forfait en D1 ce qui suivant l'avis des clubs a été une réussite, la commission va proposer 2 arbitres en D1 et D2 au comité directeur.

Le District fait une étude sur les frais d'arbitrage pour la saison 2018 – 2019 et suivant le diagnostic proposera ou pas un lissage.

La commission rappelle toutefois que même s'il y a lissage la saison prochaine, en coupes les frais sont à 50/50 pour les clubs.

Clubs : De nombreux clubs se plaignent sur l'arbitrage et des déplacements excessifs parfois en D2 et D3 ce qui impacte fortement leur trésorerie.

Réponse de la commission : La commission prend note de ce problème et promet de faire remonter cette information.

Point N°3 : Discussion sur vos propositions et celles proposées par la commission

Souhait de créer des critères en U11 et U13, s'il y a suffisamment d'équipes inscrites. Un sondage est fait à main levée, cela est faisable si nos clubs inscrivent réellement leurs équipes. Maintien d'un championnat U15 sans arbitre officiel comme cette saison.

Espérance de créer un championnat U18 avec arbitre officiel, les clubs approuvent.

Développer le championnat féminin séniors. Forte probabilité de la création de journées en janvier et février avec les équipes futsal féminines herbe.

Pour les U6 à U10, maintien des plateaux et rassemblements sous la même configuration que cette saison écoulée.

La commission rappelle que pour les doubles licences « herbe » et « futsal », dès que les clubs recevront le listing de leurs licences payées, ils devront envoyer à l'attention de M. DEBONNE via le secrétariat leur demande de remboursement de la partie « futsal » de la double licence.

Point N°4 : Décisions à présenter au Comité Directeur pour la saison 2019 – 2020

Point non traité ce soir, la commission se propose d'analyser les différentes propositions émises lors de cette réunion et d'ensuite d'en présenter certaines au comité Directeur pour une éventuelle validation par celui-ci.

Point N°5 : Questions diverses

Comme les clubs ont pu prendre librement la parole à chaque point évoqué, pas de questions diverses.

Gérard DEBONNE
Président.

Eric GOOSSENS
Secrétaire.